

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saint-Sauveur, le 21 janvier 2009

Alexandre Da Costa PRÉSIDE LE 14^e FESTIVAL DES JEUNES MUSICIENS DES LAURENTIDES

Inscription avant le 27 février 2009

*

C'est en présence d'**ALEXANDRE DA COSTA**, jeune violoniste virtuose de réputation internationale, que la Fondation des arts des Laurentides a lancé le **14^e Festival des jeunes musiciens des Laurentides** qui se tiendra les **3, 4 et 5 avril 2009 à la Chapelle Saint-Bernard de Ste-Adèle**. Gagnant du Grand prix de la culture en 2000, le Festival est le seul concours s'adressant aux mélomanes répartis sur l'ensemble du territoire des Laurentides. Tous les élèves étudiant ou résidant dans les basses, moyennes et hautes Laurentides sont invités à s'inscrire **avant le 27 février 2009** en se procurant la fiche d'inscription et le règlement sur www.jeunesmusiciens.com ou www.fondationdesarts.com. Ils devront être référés par un professeur de musique.

Un artiste de la relève au plus près des jeunes

C'est à l'âge de 18 ans seulement qu'**Alexandre Da Costa** a commencé à faire parler de lui avec un Premier prix au concours du Conservatoire de musique du Québec, où il a obtenu avec brio une maîtrise en violon. Formation complétée par un Baccalauréat en interprétation piano à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. Fort d'un **millier de concerts à travers le monde entier**, Alexandre Da Costa a enregistré une dizaine de disques en solo. Il a remporté le **prix JUNO** dans la catégorie « Meilleur enregistrement classique » en 2006. La critique mondiale est unanime pour souligner l'**extraordinaire virtuosité et la sensibilité** de ce jeune prodige. Par ailleurs, Alexandre Da Costa est un professeur de violon actif qui se consacre aussi à des Classes de maîtres dans plusieurs universités et conservatoires d'Europe et du Canada. Autant dire que le président d'honneur de la 14^e édition du Festival est à même d'encourager les jeunes participants du Festival !

Des partenaires fidèles

Au cours d'une conférence de presse tenue au Musée d'art contemporain de St-Jérôme, la coordonnatrice générale Nathalie Nadeau a présenté les membres du Conseil d'administration, le Comité de musique et les partenaires officiels. Parmi eux, mentionnons **Me Nancy Wilson**, Présidente du Comité commandites et dons des caisses **Desjardins** des Laurentides-Nord et M. **Dominic Martel** d'**UNIPRIX**, principaux commanditaires. Ceux-ci ont tenu à s'associer cette année encore à l'événement qui s'est fait connaître au fil des ans. À noter la participation des **Assurances Marcel Godin et Fils** qui ont souhaité soutenir le Festival, véritable tremplin pour tous les jeunes amateurs de musique.

À qui s'adresse le concours ?

Ce concours permet aux jeunes mélomanes de toutes les **écoles primaires, secondaires, collégiales et universitaires des Laurentides** de démontrer leur talent devant le public. Plusieurs catégories sont proposées : les solistes (cordes, guitare, bois, vents, cuivres, percussions, voix), les ensembles (2 à 20 musiciens; percussions, jazz band, etc.) et également les chorales (de 15 à 100 participants cette année).

Un Festival diversifié

L'an dernier, la Fondation des arts avait souhaité ouvrir son festival à un plus grand nombre de jeunes musiciens. Ainsi, on retrouvera cette année les catégories **musique traditionnelle** et **musiques du monde**, en plus du répertoire de type **classique** et **jazz**. La catégorie **composition musicale** est désormais ouverte à tous, pour autant que les œuvres respectent les critères du règlement. Les jeunes seront à nouveau classés selon le nombre d'années d'étude de l'instrument, présenté dans leur niveau scolaire.

Les élèves de niveaux secondaire 5, collégial et universitaire présenteront leurs choix musicaux au cours d'un **concert officiel** ouvert au grand public, en soirée, le samedi 4 avril.

Une expérience stimulante

Pour participer au Festival des jeunes musiciens, les élèves devront présenter deux pièces de leur choix et la livrer devant les membres du jury, musiciens professionnels présidés par **Raymond Sealey**, musicien et directeur général de l'ensemble I Musici de Montréal. Ils vivront d'intenses moments entre le choix, la préparation et la performance de leurs pièces musicales et l'évaluation des jurys. Chaque participant reçoit donc les commentaires de chacun des membres du jury, un des moments forts de ce festival.

À chacun sa médaille

Chaque participant recevra une médaille selon sa performance : **or, argent ou bronze**. Ainsi, il pourra mesurer sa progression par rapport à lui-même, d'année en année. Pour cette mouture encore, plus de **8000 \$** en prix et bourses seront offerts aux lauréats. Les grands prix recevront une semaine de stage estival dans des centres musicaux. Parmi ceux-ci, mentionnons : **Camp musical Cammac, le Camp musical des Laurentides, le Camp musical de Lanaudière, le Camp musical d'Asbestos, le Camp musical du Domaine Forget, ainsi que le Camp musical du Saguenay Lac St Jean.**

Le Festival ... un tremplin

Le jury sélectionnera parmi les médaillés or les musiciens qui participeront au **concert gala du dimanche 3 mai à l'église de Ste-Agathe**. De plus, le programme **Trans'arts** de la Fondation, grâce à des alliances avec des organismes et festivals reconnus, permet à certains participants remarquables par le jury et les membres du comité organisateur de livrer des prestations notamment au Festival des arts de Saint-Sauveur, aux Soirées de la Ville de Sainte-Adèle, pour l'Action de Grâce dans la Vallée de Saint-Sauveur et plus récemment en avant-première de certains grands concerts.

Date limite d'inscription

Afin d'organiser au mieux l'horaire de passage des auditions et permettre aux jeunes musiciens de pratiquer les pièces de leur choix, les participants devront se **pré-inscrire le plus rapidement possible**. L'envoi du choix des pièces et la **clôture des inscriptions** se feront le **27 février** (date de la poste faisant foi). Le formulaire informatisé et le règlement sont disponibles sur les sites www.fondationdesarts.com ou www.jeunesmusiciens.com, ainsi qu'auprès des professeurs de musique de toutes les écoles publiques et privées francophones et anglophones du grand territoire des Laurentides (ou par courriel à fondationdesarts@gmail.com). Renseignements : Nathalie Nadeau 450-228-1919.

- 30 -

Source : Nathalie Nadeau 450-228-1919

